

NOTRE DÉMARCHE BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan permet de :

- ▶ faire le point sur ses compétences et de clarifier ses choix,
- ▶ construire un projet cohérent et réalisable, en lien avec ses possibilités, et prenant en compte les données de son environnement personnel et professionnel,
- ▶ envisager les moyens à mettre en œuvre pour réaliser son ou ses projets de mobilité, de formation,
- ▶ élaborer des choix et stratégies de changement ou de continuité professionnels,
- ▶ relever les articulations entre vie professionnelle et vie personnelle,

Cette démarche globale permet de repérer ses acquis et qualifications issus de son travail et de sa formation, de les définir et de les évaluer.

Notre prestation bilan de compétences s'appuie sur :

- **une approche interactive et pédagogique**, avec une alternance de séances de travail individuelles guidées par un conseiller et des temps de travail personnel, qui favorisent l'implication et l'appropriation chez le bénéficiaire,
- **une écoute active**, des entretiens semi directifs et des supports d'analyse, et d'auto positionnement, au service d'une démarche d'accompagnement personnalisée
- **un respect de la progression** du bénéficiaire dans le processus d'auto-analyse assisté par un conseiller et mis en œuvre dès le démarrage du bilan.

Des tests d'évaluation et/ou de positionnement pourront être proposés si cela est jugé pertinent. La méthodologie est personnalisée et adaptée en fonction du bénéficiaire (projet, autonomie, attentes, ...) **Modalités de déroulement du bilan**

En moyenne, huit séances en face à face d'une durée de 2 heures,

REPARTITION DES ENTRETIENS

